

Le 24 janvier 2010

Communiqué de presse

REACTION AUX DECLARATIONS DU PRESIDENT DE LA CREG CONCERNANT LES PRIX DU GAZ DANS NOTRE PAYS

Dans la presse de ce weekend, le Président du Comité de Direction de la CREG accuse les fournisseurs de maintenir de façon artificielle les prix du gaz à un niveau élevé, empêchant ainsi leurs clients de profiter des baisses de prix constatées dernièrement sur les marchés pétroliers et gaziers internationaux.

Pour fonder ces accusations le Président de la CREG se base sur une étude **confidentielle** que le régulateur aurait remise au Ministre de l'Energie et dont les fournisseurs n'ont pu prendre connaissance. A défaut de connaître les arguments repris dans cette étude, ils ne peuvent dès lors pas réagir en détail à son propos.

Enfin, la FEBEG constate que les statistiques récentes publiées par Eurostat montre que par rapport aux autres pays européens les prix du gaz belges se situent dans une position moyenne et ce aussi bien pour les ménages que pour les clients industriels. C'est pourquoi la FEBEG s'étonne des déclarations du Président de la CREG sur l'évolution des prix du gaz en Belgique.

La FEBEG, la Fédération Belge des Entreprises Electriques et Gazières, est la fédération patronale qui défend les intérêts des producteurs, fournisseurs et traders en électricité et gaz.

Contact: Jan Herremans
0476 595 748
jan.herremans@febeg.be